



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

## LA VILLE DE VAL-D'OR PRÉSENTE SON PLAN 2026 POUR UN CLIMAT SÉCURITAIRE AU CENTRE-VILLE

Val-d'Or, 5 mai 2026 – La Ville de Val-d'Or a dévoilé aujourd'hui un plan comprenant une série de mesures pour un climat sécuritaire au centre-ville. Le plan a pour objectifs d'améliorer le sentiment de sécurité, de favoriser la cohabitation et d'assurer un milieu de vie harmonieux pour l'ensemble de la population.

### *Des leviers pour agir*

#### **1- Levée du moratoire sur les peines d'emprisonnement en cas d'infraction aux règlements municipaux**

La Ville de Val-d'Or lèvera le moratoire sur les peines d'emprisonnement en place depuis que la Commission Viens en a fait la recommandation, en 2017. Cette démarche vise à rétablir une gradation des conséquences en cas d'infraction, tout en offrant un levier supplémentaire aux autorités. Des changements au code de procédure pénale du Québec, adoptés en 2021, rendaient caduc ce moratoire.

#### **2- Modernisation du programme PAJIC**

La Ville entend s'inspirer des meilleures pratiques au Québec afin de maximiser les retombées de son Programme d'accompagnement justice et intervention communautaire (PAJIC), mis en place en 2018, afin d'assurer des résultats concrets et mesurables. Ce programme vise à accompagner des personnes en situation de vulnérabilité en proposant des alternatives au système judiciaire traditionnel, notamment par des interventions psychosociales et une approche axée sur la responsabilisation et la réduction de la judiciarisation. Cette démarche permettra de mieux évaluer l'efficacité des interventions et d'ajuster les actions au besoin, en collaboration avec les partenaires concernés.

#### **3- Renforcement de l'application des règlements municipaux**

La Ville souhaite réaffirmer l'importance du respect des règlements municipaux dans les espaces publics. L'objectif est de rétablir un cadre d'intervention clair et cohérent contribuant à freiner certaines problématiques observées et à améliorer la qualité de vie au centre-ville.

## **Des actions sur le terrain**

### **4- Aménagement de la scène du parc Albert-Dumais**

La Ville mettra en place des aménagements visant à mieux encadrer l'utilisation de la scène du parc Albert-Dumais. Celle-ci sera désormais fermée lorsqu'elle n'est pas utilisée pour des spectacles ou des activités. Cette intervention a pour objectif d'améliorer l'utilisation de cet espace public, protéger l'intégrité de l'infrastructure et favoriser une cohabitation harmonieuse entre les usagers.

### **5- Mise en place d'un registre de caméras de surveillance**

La Ville fera le déploiement d'un registre de caméras de surveillance au centre-ville. Cet outil viendra bonifier la présence de caméras déjà installées sur le territoire municipal. Les propriétaires seront invités à y inscrire volontairement leurs caméras afin d'accélérer l'accès aux images par les policiers lors d'enquêtes. Cette initiative vise à soutenir les interventions et à renforcer le sentiment de sécurité, en misant sur la collaboration avec les commerçants et les partenaires du centre-ville.

### **6- Retour du programme des cadets de la Sûreté du Québec**

Dès le début de juin, le programme des cadets de la Sûreté du Québec sera de retour avec une équipe de quatre cadets. Ceux-ci effectueront des patrouilles à pied et à vélo au centre-ville, axées sur la prévention et le contact avec la population. Leur présence contribuera à renforcer le sentiment de sécurité et à soutenir les actions déployées sur le terrain. La Ville de Val-d'Or participe financièrement à cette initiative.

### **7- Retour de l'escouade des Agents d'la 3**

L'escouade des *Agents d'la 3* sera également de retour pour la saison estivale. Cette présence accrue sur le terrain permettra d'assurer une surveillance, d'offrir de l'information et des réponses aux citoyens et aux commerçants, ainsi que d'agir de façon proactive afin de prévenir les enjeux.

### **8- Vente de boissons à forte teneur en alcool**

La collaboration avec les propriétaires de dépanneurs et d'épiceries du centre-ville se poursuit afin d'éviter la vente de boissons à forte teneur en alcool (10,1 %). Cette démarche concertée vise à réduire certaines problématiques observées dans l'espace public, tout en favorisant un environnement plus sécuritaire et harmonieux.

### **9- Aménagement et ambiance du centre-ville**

Afin de rendre l'espace public plus agréable et accueillant, la Ville prévoit la mise en fonction de haut-parleurs permettant la diffusion de musique au cœur du centre-ville. Elle a également modifié son encadrement afin de favoriser le retour de terrasses au centre-ville, une mesure qui contribue à augmenter la présence de citoyens et à renforcer le sentiment de sécurité. Ces initiatives visent à créer une ambiance positive et à encourager une occupation harmonieuse des lieux.

## **10- Entretien et propreté du centre-ville**

La Ville s'implique activement dans le nettoyage des rues et l'enlèvement de graffitis dans le secteur du centre-ville. En intervenant rapidement sur les signes visibles de dégradation et la propreté, elle vise à maintenir un environnement propre et accueillant. Cette approche s'appuie notamment sur le principe selon lequel un milieu bien entretenu contribue à décourager les comportements indésirables et à favoriser une utilisation respectueuse de l'espace public.

### ***Une mobilisation collective***

La Ville de Val-d'Or poursuivra ses échanges avec ses partenaires institutionnels et communautaires afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficace du plan. Elle consultera également les commerçants afin de valider et de mesurer les impacts des mesures déployées.

« Ces mesures témoignent de notre volonté d'agir de façon concrète, responsable et concertée. Nous voulons un centre-ville où chacun se sent en sécurité et où la cohabitation est possible, dans le respect de tous. Je suis confiant que ce plan nous permettra d'obtenir des résultats durables pour améliorer la fréquentation du centre-ville et le sentiment de sécurité. » a déclaré le maire de Val-d'Or, Serge Allard.

– 30 –

#### **Source :**

**Sylviane Mailhot**

Directrice Service des communications

Ville de Val-d'Or

819 824-9613, poste 2252

[sylviane.mailhot@ville.valdor.qc.ca](mailto:sylviane.mailhot@ville.valdor.qc.ca)